

# MA FACTURE POUR 1 MOIS, CA RESSEMBLE À QUOI ?

Chez Urban Solar Energy, on prône la transparence. Le stockage virtuel vous fait l'effet d'un bond dans le futur, mais vous avez du mal à vous y retrouver ? C'est parti pour une visite guidée des points clés ! On est là pour vous aider à apprivoiser votre nouvelle source d'énergie !

## PROFESSIONNELS - BASE

COMPTEUR	PROVENANCE	CADRAN	ANCIEN INDEX	NOUVEAU INDEX	CONSUMMATION	SURPLUS
	Base	Réel le 02/02/2025	12 280	Réel le 02/03/2025	14 012	1732
	Injection	Réel le 02/02/2025	7 279	Réel le 02/03/2025	8 327	1048
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						<b>1732</b>

Votre surplus non autoconsommé (1048 kWh)  
 Votre consommation du mois (1732 kWh)  
 Votre surplus non autoconsommé (1048 kWh)  
 Reste à consommer sur votre prochaine facture (0 kWh)

**1048 kWh** Décharge de la période

DONNÉES TECHNIQUES						
<b>Fourniture</b>						
Puissance souscrite	18 kVA					
Option tarifaire	CU					
<b>Production</b>						
Puissance centrale PV	22,1 kWc					

VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE						
<b>Abonnement</b>						
	Période facturée	Consommations	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	
Abonnement	02/03/2025 - 01/04/2025	31 J	0,27945	8,66	5,5%	
Abonnement stockage virtuel	02/03/2025 - 01/04/2025	31 J	0,72789	22,56	5,5%	31,22 €
<b>Consommation</b>						
	Période facturée	Consommations	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	
Consommation Base	03/02/2025 - 02/03/2025	684 kWh	0,09210	62,99	20,0%	
Consommation Stockage virtuel	03/02/2025 - 02/03/2025	1 048 kWh	0,00000	0,00	20,0%	
Obligation de capacité Base	03/02/2025 - 02/03/2025	1 732 kWh	0,01014	17,56	20,0%	80,55 €
<b>Acheminement</b>						
	Période facturée	Consommations	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	
Composante Gestion Autoproducteur - Echoir	02/03/2025 - 01/04/2025	31 jour(s)	0,07299	2,26	20,0%	
Composante Comptage L 0-18 kVA - Echoir	02/03/2025 - 01/04/2025	31 jour(s)	0,06148	1,91	20,0%	
Composante Soutirage CU4 0-36 kVA / Part fixe - Echoir	02/03/2025 - 01/04/2025	558 jour.kVA	0,02762	15,41	20,0%	
Composante Soutirage CU4 0-36 kVA / Part variable HCB	02/02/2025 - 02/03/2025	0 kWh	0,01000	0,00	20,0%	
Composante Soutirage CU4 0-36 kVA / Part variable HPB	02/02/2025 - 02/03/2025	0 kWh	0,01600	0,00	20,0%	
Composante Soutirage CU4 0-36 kVA / Part variable HCH	02/02/2025 - 02/03/2025	818 kWh	0,05136	41,96	20,0%	
Composante Soutirage CU4 0-36 kVA / Part variable HPH	02/02/2025 - 02/03/2025	914 kWh	0,07500	68,55	20,0%	130,09 €
<b>Taxes et contributions</b>						
	Base	Taux				
Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE)			1 732 kWh	0,03370	58,37	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Électricité (CTA)	19,58	21,93%			4,29	5,5%
					<b>62,66 €</b>	
<b>Montant Total Hors TVA</b>						<b>304,52 €</b>

**DOCUMENT A CONSERVER 5 ANS**

La TICFE : La Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité s'applique sur la consommation totale en kWh.  
 La CTA : 21,93 % de la part fixe de l'acheminement.

Vous pouvez nous régler

- Par prélèvement automatique à chaque facture.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Urban Solar Energy n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie : [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) - Médiateur de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris cedex.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €

### 1. ABONNEMENT

Le prix de votre **abonnement** est calculé à la journée sur une **base annuelle**, L'abonnement indiqué sur votre grille tarifaire \* 12 / 365 jours.

### 2. CONSOMMATION

C'est la **différence** entre votre **consommation totale** et ce qui a été **puisé dans votre stockage virtuel** ! Si votre **consommation est à zéro** cela signifie que **vous avez puisé l'équivalent dans votre stockage virtuel**.

Le **mécanisme de capacité** est un **dispositif légal** dont l'objectif est de **garantir durablement la sécurité d'approvisionnement** en électricité de la France. Il vise à **encourager les producteurs à mettre à disposition leurs capacités** à soulager le réseau électrique au moment des **périodes de forte consommation** et garantir ainsi **l'équilibre entre la consommation et la production d'électricité**.

### 3. ACHEMINEMENT

C'est la **facturation de l'acheminement** de vos kWh vers votre **point de livraison**. Le tarif d'acheminement de l'électricité (ou TURPE : **Tarif d'Utilisation des Réseaux Public de l'Électricité**) est **payé par tous les utilisateurs** des réseaux publics d'électricité et permet de **couvrir les coûts du distributeur**.

### 4. TAXES ET CONTRIBUTIONS

Elles sont dues pour tous les kWh **soutrés** qui ont été vus par le compteur, soit votre **consommation** et votre **stockage virtuel**.